

**SUIVI DU SERVICE D'INTÉGRATION ÉOLIENNE
POUR LA PÉRIODE
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018 AU 30 NOVEMBRE 2018**

1. INTRODUCTION

1 Le 20 juin 2016, par sa décision D-2016-095, la Régie de l'énergie (la Régie) approuvait le
2 contrat de service d'intégration éolienne (le Contrat et le Service) découlant de l'appel
3 d'offres A/O 2015-02, entre Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le
4 Distributeur) et Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité (le Producteur).

5 Dans sa décision¹, la Régie demande au Distributeur d'effectuer un suivi trimestriel et annuel
6 du Service. En plus des informations contenues aux précédents suivis de l'Entente
7 d'intégration éolienne, le suivi doit présenter les quantités mensuelles d'énergie livrées par
8 les parcs éoliens et fournies par le Producteur en tant que retours d'énergie, de même que
9 les coûts qui y sont associés en vertu des articles 10.1, 10.2 et 10.3 du Contrat.

10 Le présent document constitue le suivi au 30 novembre 2018, à compter de la date du début
11 de la troisième année du Contrat, soit le 1^{er} septembre 2018.

2. SUIVI DE L'ENTENTE

12 Au 30 novembre 2018, la puissance contractuelle des parcs éoliens du Distributeur totalisait
13 3 667,75 MW.

14 Comme le montre le tableau 1, le coût total du Contrat pour la période couverte par le
15 présent suivi est de 18 847 780 \$.

**TABLEAU 1 :
COÛT DU CONTRAT – 1^{ER} SEPTEMBRE 2018 AU 30 NOVEMBRE 2018**

Mois /Année	Septembre 2018	Octobre 2018	Novembre 2018	TOTAL
Puissance moyenne installée (MW)	3667,75	3667,75	3667,75	3667,75
(Art. 10.1) Coûts des retours d'énergie (\$)	4 826 210	6 649 445	6 443 885	17 919 540
(Art. 10.2) Coûts des erreurs de prévision (\$)	285 278	342 328	300 634	928 240
(Art. 10.3) Retours d'énergie "Énergie livrée par HQP" (MWh)	792 234	1 091 522	1 057 779	2 941 536
Énergie livrée par les parcs éoliens (MWh)	858 179	1 089 352	1 152 279	3 099 809
Écart (MWh)	-65 945	2 170	-94 499	-158 274
Coût de l'écart annuel entre l'énergie livrée par les parcs éoliens et l'énergie livrée par HQP (\$)	-	-	-	-
Coût total (\$)	5 111 489	6 991 773	6 744 519	18 847 780

Note: Coût de l'écart annuel entre l'énergie livrée par les parcs éoliens et l'énergie livrée par HQP est payable annuellement suivant la fin de l'année contractuelle.

¹ Décision D-2016-095, paragraphe 63.